



Abbeville
Ponthieu
Collège
Segpa



Section Sportive Football du Collège Ponthieu à Abbeville



Abbeville
Ponthieu
Collège
Segpa

A la rentrée prochaine, si tu es passionné de sport en général et de Football en particulier, le collège de Ponthieu à Abbeville te propose de rejoindre sa Section Sportive Football.

Les élèves de la section sportive football bénéficient des mêmes enseignements que les autres classes. S'ajoutent simplement deux séances de football par semaine. Ces deux séances sont comprises dans l'emploi du temps : 2 séances de 2 heures en fin d'après-midi.

Des compétitions ont lieu dans le cadre de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) et te permettront de rencontrer des équipes d'autres collèges, le mercredi après-midi. (Football-Futsal)

Le fonctionnement de la section sportive football s'effectue en partenariat avec le club SCA Football. Cela donne la possibilité aux élèves de pratiquer leur activité favorite dans de très bonnes conditions (éducateurs compétents, terrains, matériels...).

Cette classe est ouverte à tout élève - garçon ou fille – désireux de s'investir dans un projet sportif à long terme. Plusieurs conditions régulent cette inscription :

- l'adhésion à l'association sportive de l'établissement (*licence UNSS : 20 euros*).
- être licencié dans un club de football. (FFF)
- **avoir une attitude et un comportement exemplaire au collège (sous peine d'exclusion de la section)**
- s'engager par sa présence et sa motivation dans un projet à long terme

Les qualités indispensables pour s'engager dans ce projet sont:

LE SERIEUX, L'ASSIDUITE, LA MOTIVATION
ET LA PERSEVERANCE.

INFORMATIONS SUR LE CONCOURS D'ENTREE

Modalités d'inscription

Le concours est ouvert à tous les élèves susceptibles d'entrer au collège à la rentrée 2024.

Le dossier d'inscription à retourner au collège doit comprendre :

- La fiche de renseignement ci-jointe.
- Un certificat médical d'aptitude à la pratique du football + un ECG effectué par un médecin du sport.(à faire obligatoirement si admission!)
- Les bulletins scolaires des deux premiers trimestres.
- Une enveloppe timbrée, à l'adresse des parents (*pour l'envoi des résultats*).

Le recrutement des élèves se fera suivant deux critères :

Critères sportifs : tests physiques et techniques de type FFF (*jonglerie, conduite de balle, vitesse, tir, slalom, observation en jeu*).

Critères scolaires : étude des dossiers scolaires (analyse des bulletins scolaires des années précédentes) et discussion avec les enseignants des écoles concernées (*étude du comportement des élèves*).

Date limite de remise du dossier d'inscription au collège :

Le vendredi 05 Avril 2024.

DATE DU CONCOURS D'ENTREE : le mercredi 10 Avril 2024 à 14h00

Au Stade Paul Delique à Abbeville

Les données sportives et scolaires seront étudiées en commission. Les résultats seront ensuite communiqués aux familles pour le 26 avril au plus tard par courrier.

Dossier d'inscription
Concours d'entrée – Section Football
Collège Ponthieu - Abbeville

(À retourner au Collège avant le 05 avril 2024)

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Date et Lieu de naissance :

.....

Numéro de téléphone :

Établissement scolaire fréquenté en 2023/2024:

.....

Licencié(e) en club : oui / non

Si oui Nom du club :

APPRECIATIONS ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

(À remplir par le professeur des écoles ou le professeur principal de l'élève)

Attitude – comportement :

.....

.....

Travail – sérieux :

.....

.....

Résultats :

.....

.....

Signature

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Madame, Monsieur
autorise mon enfant
à se présenter au concours d'entrée en Section Sportive Football du
collège de Ponthieu le **mercredi 10 avril 2024** au stade Paul Delique à
Abbeville.

Je reconnais avoir pris connaissance du fonctionnement de cette
section et m'engage, en cas de succès, à ce que mon enfant respecte
les obligations de cette section :

- Passer une visite médicale avec un médecin du sport (+ECG)
- Etre obligatoirement présent aux entraînements de la section.
- Se licencier à l'association sportive du collège (environ 20 euros).
- Etre licencié dans un club de football fédéral.
- Participer aux compétitions UNSS le mercredi après-midi en cas de convocation.
- Avoir un comportement exemplaire au collège (sous peine d'exclusion de la section)
- **En cas d'exclusion ou d'arrêt en cours d'année de la section sportive, mon enfant devra aller en étude jusqu'à la fin de l'année sur les horaires de section foot.**
- S'engager dans un projet à long terme (4 ans)
- Accepter (enfant et parents) les choix des responsables lors des compétitions

Signature de l'élève

Ale
Signature des Parents